

L'an deux mil vingt, le 05 mars à 20 heures ,

Le Conseil Municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme **GARDAN Christine, Maire.**

Date de convocation : 27 février 2020

<u>PRESENTS</u>	C. GARDAN, R. FRASLIN, A. BRIEUC, F. MARTIN, J. LASNIER, S. AUBRY, S. BRIAND (arrivé à 20h30) , P. GAREL (arrivé à 20h30) , A. GENOUEL
<u>ABSENTS EXCUSES</u>	
<u>ABSENTS</u>	G. VALLÉE, C DUHAUTOY, O. MIGOT, F. DESCHAMPS
<u>PROCURATION</u>	

points 1,2	
Nombre de Conseillers	
En exercice	13
Présents	7
Votants	7

points 3,4,5,6	
Nombre de Conseillers	
En exercice	13
Présents	9
Votants	9

Mme Sophie Aubry a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1 ■ Voirie – Acquisition du tracteur - Choix du prestataire

2 ■ Opérations P'tits boulots - Autorisation de recrutement de vacataires

En présence de Monsieur le Trésorier du centre des Finances Publiques de Bain de Bretagne

Présentation de la note de synthèse du budget 2020 par Mme le Maire.

3 ■ Budget Principal Commune

Vote du Budget Primitif 2020

4 ■ Budget Assainissement

Vote du Budget Primitif 2020

5 ■ Budget Lotissement Bellevue

Vote du Budget Primitif 2020

6 ■ Budget Lotissement Clos de Vignes

Vote du budget primitif 2020

7 ■ –Questions diverses

Organisation du bureau de vote – Elections municipales

Courrier d'un habitant concernant l'installation de l'antenne relai Orange sur la parcelle ZD 29

Travaux sur le Pont de La Liais

1 ■ Voirie – Acquisition du tracteur - Choix du prestataire

Vu la délibération du conseil du 16 janvier 2020 portant autorisation de validation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la consultation,

Mr Frasin 1^{er} adjoint en charge du dossier informe le conseil municipal que la consultation des entreprises s'est déroulée comme suit :

- du lundi 27 janvier au lundi 17 février midi Consultation sur Mégalis / ou en mairie sur demande
- le mardi 18 février à 9h30 Ouverture des plis
- le mercredi 19 février à 20h00 Analyse technique par la commission voirie
- le mercredi 26 février Commission d'Appel d'Offre

-Nombre de retraits : 6 via la plateforme Mégalis
3 en demande direct auprès de la mairie (envoi par mail)

-Nombre de dépôts : 3 entreprises via Mégalis
1 entreprise en dépôt papier

-Rappel des critères de sélection : Note technique 60 points et Note prix 40 points

Au vu des éléments techniques et des tarifs proposés, la Commission d'Appel d'Offre propose de retenir l'entreprise ayant obtenu la meilleure note à savoir **l'entreprise Greffier à Pléchâtel** pour **l'acquisition d'un tracteur Massey Ferguson MF 5711, 110 chevaux fiscaux** pour un montant **de 60 000€ HT soit 72 000€ TTC avec une reprise de 15 000€ nette de taxe.**

Mr Frasin rappelle qu'il conviendra de prévoir à la livraison du tracteur, la mise aux normes du chargeur existant par installation des clapets de sécurité.

Après en avoir délibéré, le conseil décide par

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
7	0	0

-de valider la proposition de la Commission d'Appel d'Offre, à savoir retenir la proposition de **l'entreprise Greffier à Pléchâtel** pour la prestation suivante **Acquisition d'un tracteur Massey Ferguson MF 5711, 110 chevaux fiscaux** pour un montant **de 60 000€ HT, 72 000€ TTC avec une reprise de 15 000€ nette de taxe.**

-d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de ce marché.

2 ■ Opérations P'tits boulots- Autorisation de recrutement de vacataires

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, chaque été, la commune encadre des jeunes de 16 à 18 ans, dans le cadre du dispositif « P'tits boulots ».

Ce dispositif permet à La Noë-Blanche de recruter des jeunes, rémunérés sous forme de vacances.

La communauté de communes verse aux communes une subvention correspondant au montant de 2 salaires bruts chargés et assure la mission d'animation et de coordination.

Les communes assurent la partie administrative et gèrent notamment les démarches relatives à l'embauche des jeunes (déclaration unique d'embauche, arrêté de vacation, paiement de la vacation).

Les vacataires interviennent 5 demi-journées soit 17 heures chacun réparties sur une semaine et sont rémunérés sur la base du SMIC horaire en vigueur.

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que l'an dernier, cette opération avait rencontré un vif succès auprès des jeunes et avait représenté une aide précieuse notamment lors de l'emménagement vers la nouvelle mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
7	0	0

-de recruter des vacataires pendant les mois de juillet-août 2020

-de solliciter auprès de Bretagne Porte de Loire Communauté, dans le cadre de la convention, le remboursement de 2 salaires bruts chargés soit un montant par jeune de 243.92€

Note d'informations Budget primitif 2020

Conformément à la loi NOTRe du 07/08/2015, la présente note a pour but de présenter de façon brève et synthétique les opérations financières prévisionnelles afin d'expliquer les enjeux de ce budget.

Mme le Maire invite Mr Mohin, Trésorier, à donner lecture de la présente note.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – les dépenses générales

Ce chapitre comprend tous les frais de gestions quotidiennes (énergie, carburants, entretien courant etc...).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
204 320€	199 545€	174 691 €	188 724€	165 302€	251 160€	234 416€

↗ Poste en hausse

Anticipation de la hausse de consommation d'eau due à une fuite qui sera réparée en 2020 et de la hausse potentielle des prix d'énergie et de carburant.

Chapitre 012 – les dépenses de personnel

Ce chapitre comprend tous les frais de gestions de personnel (salaires, cotisations, charges).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
226 937 €	211 918€	205 616€	208 720€	203 481€	247 508€	233 232€

↗ Poste en hausse

Le poste est en hausse vu le passage à 35 heures de l'agent d'accueil chargé d'urbanisme, la gestion du transport scolaire par la commune et l'embauche d'un archiviste 3 mois dès septembre 2020.

Chapitre 65 – charges de gestion courante

Ce chapitre comprend les indemnités des élus, les subventions aux associations, les participations aux frais de scolarités, les frais vers d'autres collectivités (Communauté de communes, Pays).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
150 216.52€	136 300€	128 811€	144 585€	143 524€	132 282€	131 977€

↗ Poste en hausse

Le poste est en hausse car il inclut la prise en charge du déficit de clôture du budget lotissement Bellevue à hauteur de 13 966.52€ susceptible d'intervenir en 2020 lors de la vente du dernier terrain.

Chapitre 66 – charges de gestion financière

Ce chapitre comprend les frais inhérents aux emprunts (intérêts ou autre frais de dossier).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
20 200€	21 030€	20 872€	19 451€	14 889€	15 700€	14 922€

Poste en baisse

Cette baisse est due aux intérêts qui sont moindres en raison de l'évolution de l'amortissement du capital emprunté.

Les autres dépenses

Chapitre 67 – dépenses exceptionnelles

Ce chapitre comprend le fond de secours (suite à arrêt du CCAS) et d'éventuelles annulations de mandats sur exercices antérieurs.

Budgétisation égale à 2019 soit 700 € (réalisation 2019 : 112.50€)

Chap 014 -Atténuation de produit

Ce chapitre comprend le dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants et le dégrèvement sur le foncier bâti pour les jeunes agriculteurs.

Budgétisation similaire à 2019 soit 800 € (réalisation 2019 : 82 €)

022- Dépenses imprévues – en 2020 – 4000€ (en 2019 , 1200€ sur les 2000.38€ € prévus ont été utilisés et en 2018, 1608 € sur les 4000 € prévus ont été utilisés).

Ce chapitre implique que par son acceptation le conseil donne la possibilité au Maire de faire une décision modificative par simple arrêté et informe le conseil municipal de la procédure à la réunion de conseil suivant l'arrêté.

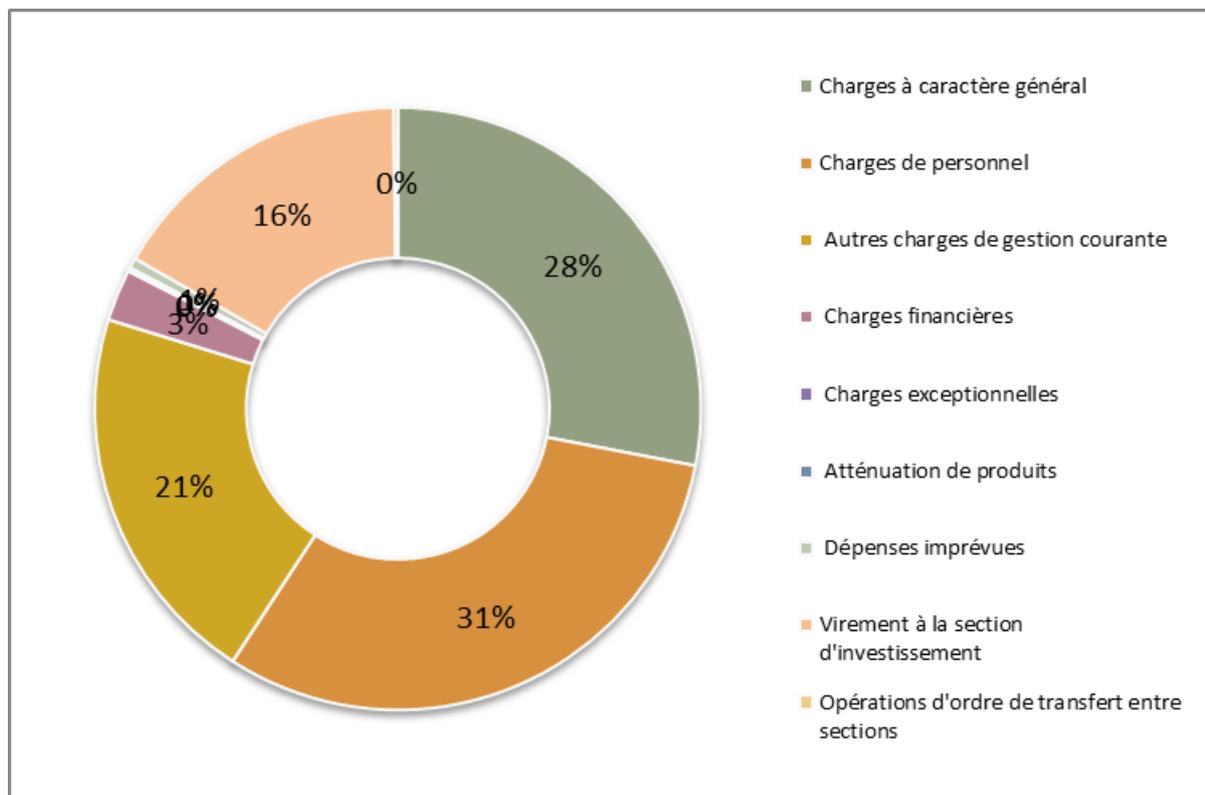
Chapitre 023 – l'autofinancement

BP 2020	BP 2019	BP 2018	BP 2017	BP 2016
120 054€	140 360€*	156 744€	32 391€	70 427€

*montant arrondi

Cette opération comptable vise à apporter des recettes supplémentaires à la section d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2020



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 – produits des services et du patrimoine

Ce chapitre comprend toutes les recettes de services (facturation cantine) et du patrimoine (concession cimetière, Fermage, redevance occupation du domaine public).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
25 340€	26 740€	25 617€	27 020€	26 737€	25 540€	28 494€

↘ Poste estimé en baisse

Il y a moins d'élèves inscrits à l'école donc moins de facturation cantine. L'estimation des recettes s'approche des recettes réelles perçues en 2019.

Chapitre 73 – impôts et taxes

Ce chapitre comprend les recettes de taxes locales (taxe habitation, taxes foncières, FNGIR, FPIC, dotation communautaire).

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
405 234€	399 343€	410 000€	391 642€	395 426€	384 180€	387 700€

↘ Poste estimé en baisse

Le maintien des taxes locales permettent de dégager un produit attendu similaire à 2019, l'estimation intègre également une baisse éventuelle des droits de mutation (estimée à 25 000€ chaque année, perçue à hauteur 29 672€ en 2019).

Chapitre 74 – dotation et participation

Ce chapitre comprend les dotations et péréquations nationales ainsi que la récupération du FCTVA des dépenses de fonctionnement (entretien et réparation voirie ET bâtiment) de l'année précédente.

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
264 348€	254 484€	261 326€	271 262€	269 856€	242 621€	259 293€

↗ Poste estimé en hausse

Augmentation population passage strate plus de 1000 habitants (DGF estimée à 111 486€ en 2020 contre 110 619 € en 2019).

Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre comprend les revenus des logements de la Providence et de la location salle polyvalente.

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018	BP 2017	REALISE 2017
27 206€	27 406€	27 179€	27 000€	24 485€	26 000€	27 426€

Budgétisation similaire à 2019

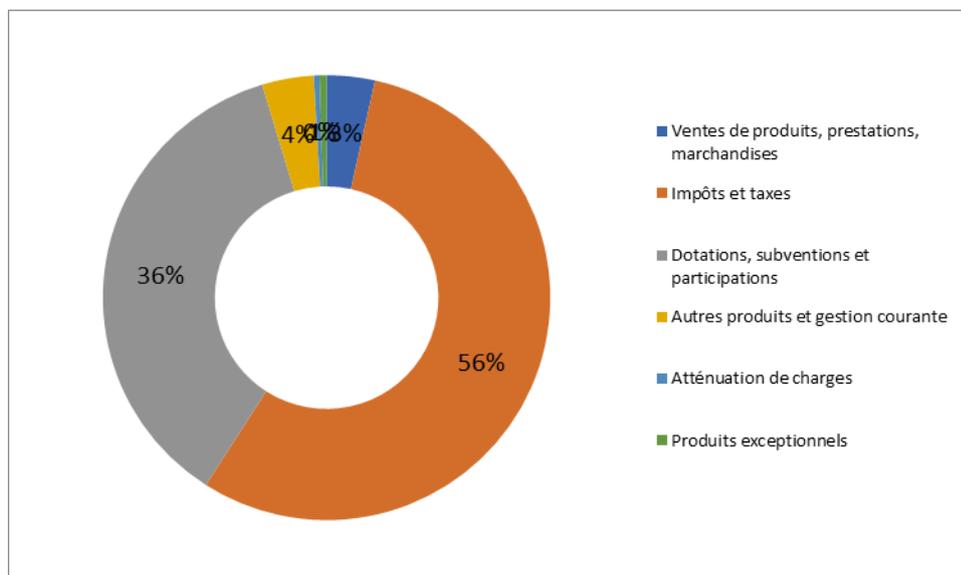
Les autres recettes

Chapitre 77 – produits exceptionnelles

Ce chapitre comprend le remboursement des assurances du Pont de la Liais endommagé en 2019 (estimé à 3700€).

Chap 013 -Atténuation de charges - Ce chapitre comprend notamment les remboursements de sécurité sociale en cas d'absence du personnel ainsi que le remboursement des charges de personnel pour l'assainissement (estimé à 3000€ pour l'assainissement).

Répartition des recettes de fonctionnement BP 2020



LES DEPENSES D INVESTISSEMENT

Chapitre 001 – Déficit reporté

Ce chapitre comprend le déficit constaté lors du compte administratif en 2019 soit 19 035.40€

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre comprend le remboursement du capital des emprunts et de caution de locataire.

Evolution du remboursement du capital d'emprunt

BP 2020	BP 2019	BP 2018	BP 2017	BP 2016
43 500 €	35 500€	27 890€	28 300€	70 320€

Focus sur l'état de la dette

Commune



emprunt	année N	capital N-1	total échéance	capital 1641	intérêt 66111	capital restant du fin N	Total dette	fin du prêt
modernisation voirie	2020	9 773,17 €	4 807,66 €	4 807,62 €	0,40 €	4 965,55 €	621 834,92 €	novembre 2021
cantine	2020	241 979,63 €	37 107,28 €	25 540,65 €	11 566,63 €	216 438,98 €		avril 2027
Nouvelle Mairie	2020	413 543,82 €	21 547,80 €	13 113,43 €	8 434,37 €	400 430,39 €		mai 2044
				43 461,70 €	20 001,40 €			
modernisation voirie	2021	4 965,55 €	4 965,75 €	4 965,75 €	- €	0,20 €	576 721,47 €	novembre 2021
cantine	2021	216 438,98 €	37 107,28 €	26 761,50 €	10 345,78 €	189 677,48 €		avril 2027
Nouvelle Mairie	2021	400 430,39 €	21 547,80 €	13 386,15 €	8 477,72 €	387 044,19 €		mai 2044
				45 113,40 €	18 823,50 €			

Assainissement

emprunt	année N	capital N-1	total échéance	capital 1641	intérêt 66111	capital restant du fin N	Total dette	date fin d'emprunt
AGENCE EAU	2020	105 149,45 €	9 559,04 €	9 559,04 €	- €	95 590,41 €	223 153,41 €	janv-30
FILTRE		127 316,45 €	7 290,51 €	5 437,52 €	2 691,36 €	121 878,93 €		déc-37
EXTENSION		6 504,36 €	1 088,92 €	820,29 €	268,63 €	5 684,07 €		juin-26
			17 938,47 €	15 816,85 €	2 959,99 €			
AGENCE EAU	2021	95 590,41 €	9 559,04 €	9 559,04 €	- €	86 031,37 €	207 139,55 €	janv-30
FILTRE		121 878,93 €	7 733,53 €	5 600,65 €	2 132,88 €	116 278,28 €		déc-37
EXTENSION		5 684,07 €	1 088,92 €	854,17 €	234,75 €	4 829,90 €		juin-26
			18 381,49 €	16 013,86 €	2 367,63 €			

Chapitre 21 – Immobilisations Incorporelles

Ce chapitre comprend les frais d'investissements liés aux logements locatifs et bâtiments communaux.

BP 2020	BP 2019	REALISE 2019	BP 2018	REALISE 2018
10 205€	7160 €	2 854 €	6150€	5281€

Ce poste hors opération est en hausse car il intègre le projet de terrasse bois pour le Bar Tabac en location gérance ainsi que les rénovations initialement prévues en 2019 (chauffe-eau de la cantine si nécessaire et douche d'un des logements locatifs).

Chapitre 27 – Autres Immobilisations Financières

Ce chapitre intègre les frais d'avance de prise en charge du budget principal des budgets annexes lotissements (lotissement Clos des Vignes 38 350€).

Chapitre 020- Dépenses imprévues

Il est proposé d'inscrire le montant de 4000,19 € afin de permettre de pallier aux imprévus (en 2019 : 4 887 €).

Ce chapitre implique que par son acceptation le conseil donne la possibilité au maire de faire une décision modificative par simple arrêté et informe le conseil municipal de la procédure à la réunion de conseil suivant l'arrêté dans la limite de 7.5% des dépenses de l'année précédente.

Les opérations d'investissement

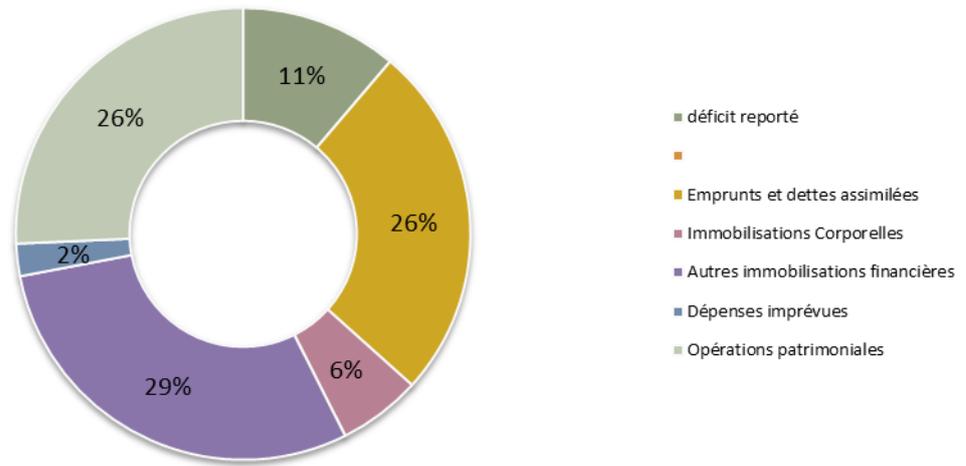
Ces opérations considérées comme des chapitres comptables à part entière (comptabilisées TTC) ont pour vocation à intégrer plusieurs investissements sur un même projet.

B P 2020

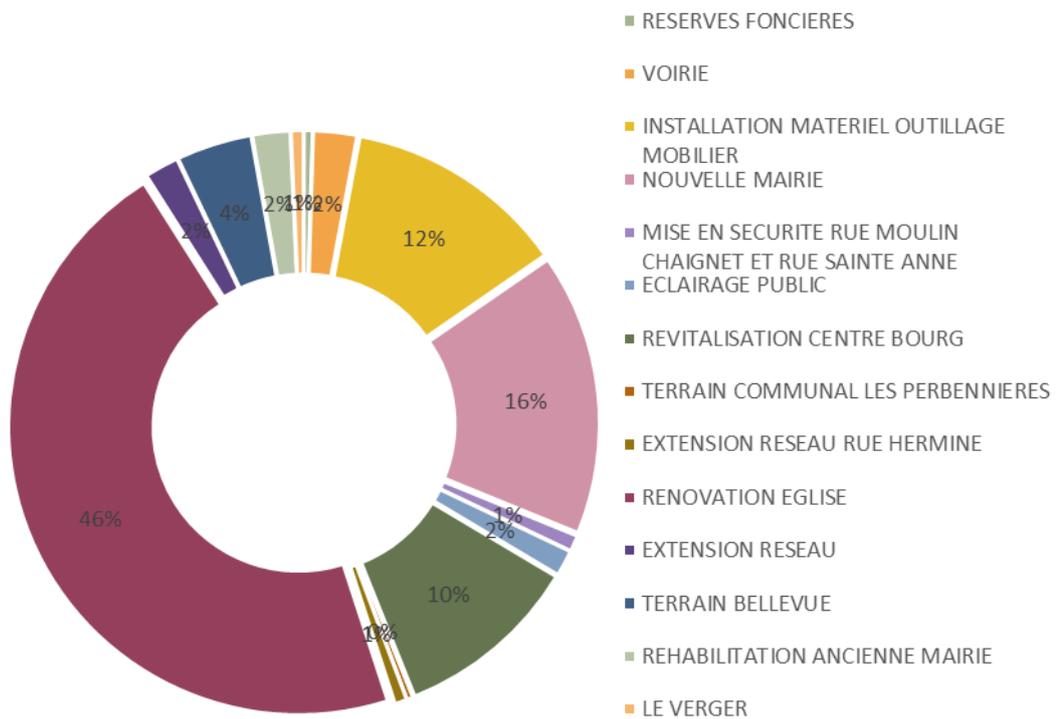
BP 2019

OPERATION			
op.20	RESERVES FONCIERES	3 445,70 €	25 040€
op.23	VOIRIE	17 341,00 €	77 000€
op.24	INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE MOBILIER	88 200,00 €	32 100€
op.28	NOUVELLE MAIRIE	112 615,27 €	516 000€
op.38	MISE EN SECURITE RUE MOULIN CHAIGNET ET RUE SAINTE ANNE	3 900,00 €	6 480€
op.53	ECLAIRAGE PUBLIC	10 481,00 €	15 930€
op.54	REVITALISATION CENTRE BOURG	73 900,00 €	39 790€
op.55	TERRAIN COMMUNAL LES PERBENNIERES	2 495,44 €	25 000€
op.56	EXTENSION RESEAU RUE HERMINE	4 900,00 €	6100€
op.57	RENOVATION EGLISE	327 000,00 €	13 056€
op.58	EXTENSION RESEAU	13 600,00 €	
op.59	TERRAIN BELLEVUE	30 000,00 €	
op.60	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE	15 000,00 €	
op.61	LE VERGER	5 000,00 €	

dépenses investissement hors Opérations



dépenses d'investissement Opérations



LES RECETTES D INVESTISSEMENT

Chapitre 021 – l'autofinancement

Virement de la section de fonctionnement

BP 2020	BP 2019	BP 2018	BP 2017	BP 2016
120 054€	140 360€	156 744€	32 391€	70 427€

**montant arrondi pour la présentation*

Chapitre 10 – les dotations, fonds divers et réserves

Ce chapitre comprend le Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) investissement, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé.

BP 2020	BP 2019	BP 2018
301 439.47€	246 810.22€	133 349€

Ce poste est en hausse non seulement par le biais de l'excédent capitalisé en 2019 (201 939.47€) mais également grâce au retour des investissements 2019 via le FCTVA.

Chapitre 16 – Emprunts

Ce chapitre comprend les emprunts éventuels et les cautions reçues pour les loyers.

BP 2020	BP 2019	BP 2018
158 864.61€	147 238.13€	482 000€

Les subventions d'équipements ou d'études

Opération 24 – Installation matériel outillage mobilier – reprise de l'ancien tracteur 15 000€

Opération 28 – Nouvelle mairie

Dotation d'équipement des Territoires Ruraux – reste à percevoir 33 935,84€

Réserve parlementaire – reste à percevoir 7 341,60€

Opération 57 – Rénovation Eglise

Fonds de solidarité Territorial – subvention d'étude départementale - 72 100€

Dotation des équipements des territoires Ruraux - 113 353 €

Les opérations d'ordres comptables

Les opérations d'ordre comptables n'ont pas d'incidence sur le flux de trésorerie. Il est néanmoins nécessaire d'inscrire des crédits et des débits pour pouvoir durant l'année effectuer ces opérations.

Chapitre 041- opérations patrimoniales

Ce chapitre égal en dépenses et en recettes permet par le biais d'opération d'ordre d'intégrer les frais d'étude aux opérations auxquelles elles sont attachées.

Il conviendra d'intégrer dès le début des travaux l'étude de Revitalisation et de Rénovation de l'Eglise (44 316€).

Chapitre 042 et 040- opérations d'ordre entre section

Ce chapitre égal en dépenses et en recettes permet par le biais d'opération d'ordre d'intégrer les amortissements de la subvention pour l'achat du « Petit car » à l'association ANAAS (1600€).

3 ■ Budget Principal Commune Vote du Budget Primitif 2020

Vu le code général des collectivités territoriales Article L 1612-1 et suivants

Vu la délibération n° 6 du 13 février 2020 portant affectation du résultat

Vu la délibération n°14 de du 13 février 2020 portant choix des orientations budgétaires et l'accord qui en résulte

Vu la délibération n° 15 du 13 février 2020 portant vote des taux d'imposition des taxes locales

Vu la délibération n° 16 du 13 février 2020 portant vote des subventions aux associations

Vu la délibération n° 17 du 13 février 2020 portant vote des subventions hors contrat d'association à l'OGEC

Après présentation par Mr Mohin et Mme Le Maire de la note synthétique,

Mr Mohin, Trésorier de Bain de Bretagne, lit le budget primitif 2020 proposé par Mme le Maire qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap	désignation	montant proposé	chap	désignation	montant proposé
011	Charges à caractère général	204 320,00 €	70	Ventes de produits, prestations, marchandises	25 340,00 €
012	Charges de personnel	226 937,00 €	73	Impôts et taxes	405 234,00 €
65	Autres charges de gestion courante	150 216,52 €	74	Dotations, subventions et participations	264 348,00 €
66	Charges financières	20 200,00 €	75	Autres produits et gestion courante	27 206,00 €
67	Charges exceptionnelles	700,00 €	013	Atténuation de charges	3 000,00 €
014	Atténuation de produits	800,00 €	77	Produits exceptionnels	3 700,00 €
022	Dépenses imprévues	4 000,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	120 054,48 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600,00 €			
Total dépenses de Fonctionnement		728 828,00 €	Total recettes de Fonctionnement		728 828,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap / op.	désignation	montant proposé	Chap / op.	désignation	montant proposé
001	déficit reporté	19 305,40 €	021	Virement de la section de fonctionnement	120 054,48 €
			10	Dotations, fonds divers et réserves	301 439,47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	43 950,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	158 864,61 €
21	Immobilisations Corporelles	10 205,00 €			
27	Autres immobilisations financières	38 350,00 €			
020	Dépenses imprévues	4 000,19 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600,00 €
041	Opérations patrimoniales	44 316,00 €	041	Opérations patrimoniales	44 316,00 €
OPERATION			OPERATION		
op.20	RESERVES FONCIERES	3 445,70 €			
op.23	VOIRIE	17 341,00 €			
op.24	INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE MOBILIER	88 200,00 €	op.24	INSTALLATION MATERIEL OUTILLAGE MOBILIER	15 000,00 €
op.28	NOUVELLE MAIRIE	112 615,27 €	op.28	NOUVELLE MAIRIE	41 277,44 €
op.38	MISE EN SECURITE RUE MOULIN CHAIGNET ET RUE SAINTE ANNE	3 900,00 €			
op.53	ECLAIRAGE PUBLIC	10 481,00 €			
op.54	REVITALISATION CENTRE BOURG	73 900,00 €			
op.55	TERRAIN COMMUNAL LES PERBENNIERES	2 495,44 €			
op.56	EXTENSION RESEAU RUE HERMINE	4 900,00 €			
op.57	RENOVATION EGLISE	327 000,00 €	op.57	RENOVATION EGLISE	185 453,00 €
op.58	EXTENSION RESEAU	13 600,00 €			
op.59	TERRAIN BELLEVUE	30 000,00 €			
op.60	REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE	15 000,00 €			
op.61	LE VERGER	5 000,00 €			
Total dépenses d'Investissement		868 005,00 €	Total recettes d'Investissement		868 005,00 €
TOTAL BUDGET 2020 DEPENSES		1 596 833,00 €	TOTAL BUDGET 2020 RECETTES		1 596 833,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par

FAVORABLE	ABSTENTION	DEFAVORABLE
9	0	0

- De valider le Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 596 833.00 €.

4 ■ Budget Assainissement Vote du Budget Primitif 2020

Vu le code général des collectivités territoriales Article L 1612-1 et suivants

Vu la délibération n°9 du 13 février 2020 portant affectation du résultat

Mr Mohin, Trésorier de Bain de Bretagne, lit le budget primitif 2020 proposé par Mme le Maire qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap	désignation	montant proposé	chap	désignation	montant proposé
011	Charges à caractère général	12 950,00 €	70	Ventes de produits, prestations, marchandises	40 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	75	Autres produits et gestion courante	50,00 €
66	Charges financières	2 700,00 €			
67	Charges exceptionnelles	50,00 €			
042	Opérations d'ordre entre sections	21 238,00 €	042	Opérations d'ordre entre sections	6 460,00 €
022	Dépenses imprévues	50,29 €			
023	Virement à la section d'investissement	6 501,71 €			
Total dépenses d'Exploitation		46 510,00 €	Total recettes d'exploitation		46 510,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap / op.	désignation	montant proposé	Chap / op.	désignation	montant proposé
001	déficit reporté	6 899,65 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	16 560,00 €	10	Dotation, fonds divers et réserve	26 690,29 €
			021	Virement de la section d'exploitation	21 238,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	6 460,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 501,71 €
OPERATION			OPERATION		
op.15	Extension réseau	24 510,35 €			
Total dépenses d'Investissement		54 430,00 €	Total recettes d'Investissement		54 430,00 €

TOTAL BUDGET 2020 DEPENSES	100 940,00 €	TOTAL BUDGET 2020 RECETTES	100 940,00 €
-----------------------------------	---------------------	-----------------------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
9	0	0

- De valider le Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 100 940.00 €.

5 bis ■ Budget lotissement Bellevue Vote du Budget Primitif 2020

Vu le code général des collectivités territoriales Article L 1612-1 et suivants

Vu la délibération n° 11 du 13 février 2020 portant report du résultat

Mr Mohin, Trésorier de Bain de Bretagne, lit le budget primitif 2020 proposé par Mme le Maire qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap	désignation	montant proposé	chap	désignation	montant proposé
002	Déficit reporté	8 278,28 €			
011	Charges à caractère général	- €	70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	12 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	75	Autres produits et gestion courante	13 976,52 €
			77	produits exceptionnels	2 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	20 488,24 €	042	Opérations d'ordre entre sections	- €
Total dépenses de Fonctionnement		28 776,52 €	Total recettes de Fonctionnement		28 776,52 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap / op.	désignation	montant proposé	Chap / op.	désignation	montant proposé
001	déficit reporté	20 488,24 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	16	Emprunts et dettes assimilées	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 488,24 €
Total dépenses d'Investissement		20 488,24 €	Total recettes d'Investissement		20 488,24 €

TOTAL BUDGET 2020 DEPENSES	49 264,76 €	TOTAL BUDGET 2020 RECETTES	49 264,76 €
-----------------------------------	--------------------	-----------------------------------	--------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
9	0	0

- De valider le Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 49 264.76 €.

6 ■ Budget lotissement Clos des Vignes Vote du Budget Primitif 2020

Vu le code général des collectivités territoriales Article L 1612-1 et suivants

Vu la délibération n° 13 du 13 février 2020 portant report du résultat

Mr Mohin , Trésorier de Bain de Bretagne, lit le budget primitif 2020 proposé par Mme le Maire qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap	désignation	montant proposé	chap	désignation	montant proposé
011	Charges à caractère général	38 350,00 €	002	Excédent reporté	0,32 €
65	Autres charges de gestion courante	4,80 €	75	Autres produits de gestion courante	30 223,88 €
042	Opérations d'ordre entre sections	30 219,20 €	042	Opérations d'ordre entre sections	38 349,80 €
Total dépenses de Fonctionnement		68 574,00 €	Total recettes de Fonctionnement		68 574,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap / op.	désignation	montant proposé	Chap / op.	désignation	montant proposé
001	déficit reporté	30 219,20 €	16	Emprunts et dettes assimilées	38 349,80 €
040	Opérations d'ordre entre sections	38 349,80 €	040	Opérations d'ordre entre sections	30 219,20 €
Total dépenses d'Investissement		68 569,00 €	Total recettes d'Investissement		68 569,00 €

TOTAL BUDGET 2020 DEPENSES	137 143,00 €	TOTAL BUDGET 2020 RECETTES	137 143,00 €
-----------------------------------	---------------------	-----------------------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le conseil décide par

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
9	0	0

-De valider le Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 137 143.00 €.

7 ■ –Questions diverses

Organisation du bureau de vote – Elections municipales

Courrier d'un habitant concernant l'installation de l'antenne relai Orange sur la parcelle ZD 29

Travaux sur le Pont de La Liais -déviation du 09 au 18/03/2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.